



Assemblée générale

Distr. générale
27 avril 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 136 de l'ordre du jour

**Projet de budget-programme pour l'exercice
biennal 2018-2019**

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Quarante-neuvième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, dans lequel figurent les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour 2018 ([A/72/371/Add.10](#)). À cette occasion, il a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 24 avril 2018.
2. Dans sa résolution [2367 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MANUI jusqu'au 31 juillet 2018 et demandé au Secrétaire général de procéder à une évaluation externe indépendante de la Mission d'ici le 15 octobre 2017. Dans son rapport sur le projet de budget initial daté du 6 octobre 2017 ([A/72/371/Add.5](#)), le Secrétaire général a proposé de fixer les prévisions de dépenses de la MANUI pour 2018 à 111 041 200 dollars. Le Comité consultatif a estimé qu'il était prématuré de formuler des recommandations précises sur le projet de budget pour 2018, tant que l'évaluation indépendante n'était pas terminée. En conséquence, il a recommandé à

* Nouveau tirage pour raisons techniques (4 mai 2018).



l'Assemblée générale d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 50 000 000 dollars pour le premier semestre de 2018 (voir [A/72/7/Add.15](#), par. 17). Aussi, dans sa résolution [72/262](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 50 000 000 dollars pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Par la suite, dans son rapport daté du 9 mars 2018 ([A/72/371/Add.10](#)), le Secrétaire général a proposé de fixer les prévisions de dépenses de la MANUI pour 2018 à 114 195 400 dollars, y compris l'autorisation d'engagement de dépenses de 50 000 000 dollars (on trouvera des informations sur les dépenses engagées dans le cadre de cette autorisation au 2 avril 2018 à l'annexe I du présent rapport).

II. Exécution du budget pour l'exercice biennal 2016-2017 et ressources nécessaires pour 2018

A. Exécution du budget pour l'exercice 2016-2017

3. Sur les crédits de 235 968 100 dollars ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, le montant des dépenses jusqu'au 31 décembre 2017 s'élève à 235 381 000 dollars, ce qui laisse apparaître un solde inutilisé de 587 100 dollars (0,2 %) (voir [A/72/371/Add.10](#), tableaux 1 et 16). On trouvera à la section IV du rapport du Secrétaire général un récapitulatif des écarts importants constatés entre le montant des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017 et le montant des dépenses engagées par la Mission au cours du même exercice.

B. Mandat et hypothèses budgétaires pour 2018

4. Dans sa résolution [2367 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 31 juillet 2018. Le Secrétaire général a indiqué que, comme suite à la destruction de la structure organisationnelle de l'EIIL en Iraq en 2017 et à la libération de Mossoul, l'avenir à court et moyen terme devrait être marqué par des mesures constructives axées sur le renforcement de la stabilité et de la sécurité, des réformes politiques, économiques et sociales, la réconciliation de la nation et de la société ainsi que par une amélioration et un rééquilibrage de la coopération avec les pays de la région, l'ensemble du monde arabe et la communauté internationale. Toutefois, des dissensions sont apparues entre le Gouvernement fédéral et la région du Kurdistan comme suite au référendum sur l'indépendance de celle-ci qui a eu lieu en septembre 2017, dans la région et dans des zones contestées (y compris la province de Kirkouk), et qui a ensuite été déclaré inconstitutionnel par la Cour suprême fédérale iraquienne (*ibid.*, par. 5).

5. Compte tenu de ce qui précède et des élections à la Chambre des députés qui devraient se tenir le 12 mai 2018, le Secrétaire général a indiqué que l'assistance technique aux élections, l'appui politique et les bons offices de son Représentant spécial pour l'Iraq demanderaient un travail considérable à la Mission. Les négociations politiques relatives à la formation d'un gouvernement montreront probablement qu'il convient d'agir plus énergiquement en faveur de la réconciliation de la nation et de la société irakiennes (*ibid.*, par. 5 et 18).

C. Ressources nécessaires pour 2018

6. Le tableau 1 présente une ventilation des dépenses estimées de la Mission pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017 et des ressources nécessaires pour 2018, par rapport aux crédits approuvés pour 2017.

Tableau 1

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq : total des ressources nécessaires (montant net)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			2017	2018	Variation	
						2017-2018	
	Crédits ouverts	Montant effectif des dépenses	Variation	Budget approuvé	Dépenses non renouvelables	Total	Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (4)
Militaires et personnel de police	16 275,2	14 960,7	(1 314,5)	8 287,0	8 261,4	—	(25,6)
Personnel civil	162 253,1	169 683,5	7 430,4	81 270,4	82 521,7	—	1 251,3
Dépenses opérationnelles	57 439,8	50 736,8	(6 703,0)	27 987,8	23 412,3	—	(4 575,5)
Total	235 968,1	235 381,0	(587,1)	117 545,2	114 195,4	—	(3 349,8)

7. Comme le montre le tableau 1, le montant des ressources demandées pour la MANUI pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 est estimé à 114 195 400 dollars, soit une diminution nette de 3 349 800 dollars (2,8 %) par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2017. On trouvera un récapitulatif des principaux facteurs contribuant aux variations entre les ressources approuvées pour 2017 et les ressources proposées pour 2018 à la section IV du rapport du Secrétaire général. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'augmentation de 3 154 200 dollars entre le projet de budget initial pour 2018 (111 041 200 dollars) et le projet actuel s'explique principalement par une hausse de 3 105 700 dollars des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international, elle-même imputable à une augmentation des traitements (615 900 dollars), des dépenses communes de personnel (2 462 900 dollars) et de la prime de danger (26 900 dollars). **Le Comité consultatif compte que les informations qui figureront dans les futurs projets de budget des missions politiques spéciales seront alignées sur les informations actuellement fournies sur les missions de maintien de la paix et attend avec intérêt de recevoir ces informations dans les prochains projets de budget (voir A/72/7/Add.47, par. 33).**

1. Militaires et personnel de police

8. Le montant des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police pour 2018 s'élève à 8 261 400 dollars, ce qui représente une diminution de 25 600 dollars (0,3 %) par rapport au montant approuvé pour 2017. Ces ressources doivent permettre de financer le déploiement de 245 militaires affectés au groupe de gardes des Nations Unies. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues au titre des rations due au fait qu'un taux de déploiement tardif

de 1,2 % a été utilisé dans les prévisions pour 2018, ce qui n'avait pas été le cas en 2017 (voir [A/72/371/Add.10](#), par. 75 et 76).

9. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général concernant les militaires et le personnel de police pour 2018.

2. Personnel civil

Tableau 2

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq : effectifs nécessaires

	Effectif	Catégorie
Postes temporaires approuvés pour 2017	868	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 57 P-4, 53 P-3, 7 P-2, 207 SM, 116 AN, 402 AL
Postes temporaires proposés pour 2018 ^a	853	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 20 P-5, 53 P-4, 53 P-3, 7 P-2, 189 SM, 118 AN, 403 AL
Postes temporaires dont la création est proposée	11	1 P-5, 3 P-4, 3 AN, 4 AL
Postes temporaires dont la suppression est proposée	26	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 18 SM, 1 AN, 3 AL

Abbreviations : AL = agent local ; AN = administrateur recruté sur le plan national ; SGA = secrétaire général adjoint ; SM = agent du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général.

^a Par sa résolution [72/262](#), l'Assemblée générale a décidé de créer un poste temporaire de conseiller principal pour la protection des femmes (P-5) et de supprimer un poste temporaire de spécialiste des droits de l'homme (P-4).

10. Le montant des crédits demandés au titre du personnel civil de la MANUI pour 2018 s'élève à 82 521 700 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 251 300 dollars (1,5 %) par rapport au montant des crédits ouverts en 2017. Ce montant permettrait de financer 853 postes temporaires, dont 332 postes à recrutement international (143 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 189 agents du Service mobile) et 521 postes à recrutement national (118 administrateurs et 403 agents locaux), ce qui représente une diminution nette de 15 postes temporaires par rapport au tableau d'effectif de 2017.

11. Les changements proposés concernant la structure et les effectifs de la Mission (voir annexe II) peuvent se résumer comme suit :

a) Création de 11 postes temporaires : 1 chef de la gestion des opérations et des ressources (P-5), conformément à la restructuration de la composante appui à la mission ; 1 spécialiste des questions politiques (P-4) chargé de diriger le bureau de Mossoul ; 1 spécialiste des droits de l'homme (P-4) affecté à Mossoul ; 1 spécialiste des affaires civiles (P-4) affecté à Bagdad pour appuyer les efforts de coordination menés dans le cadre des volets action humanitaire, développement et paix et sécurité ; 1 spécialiste du suivi et de l'évaluation (AN) pour renforcer le rôle du Bureau intégré de coordination des activités d'aide au développement et d'assistance humanitaire ; 2 attachés de recherche-analystes (AN), affectés l'un à Bagdad et l'autre à Bassora, pour renforcer la capacité du Groupe conjoint de l'analyse de recevoir et de traiter des informations en arabe ; 4 agents locaux (1 assistant d'information, 1 assistant administratif et 2 chauffeurs). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les titulaires de tous les postes temporaires dont la création est proposée exerceront des nouvelles fonctions appuyant directement le mandat de la Mission ;

b) Suppression de 26 postes temporaires : 1 chef adjoint de l'appui à la mission (P-5) ; 1 spécialiste des affaires humanitaires (P-4) ; 1 assistant spécial (P-4) ; 1 spécialiste de la planification (P-3) ; 18 agents de protection rapprochée/agents responsables de la sécurité (SM) ; 1 spécialiste des affaires humanitaires (AN) ; 1 assistant à la sécurité (AL) ; 1 assistant à la sécurité incendie (AL) ; 1 assistant informaticien (AL). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que tous les postes temporaires dont la suppression est proposée étaient vacants ;

c) Reclassement de 5 postes temporaires : 1 conseiller pour la problématique femmes-hommes (P-4) en conseiller principal pour la problématique femmes-hommes (P-5) ; 1 coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain (P-4) en conseiller adjoint pour la sécurité (appui) (P-5) ; 1 spécialiste des questions politiques (P-4) en spécialiste des questions politiques (hors classe)/chef de bureau (P-5) ; 1 agent de protection rapprochée (SM) en coordonnateur de la protection rapprochée (P-3) ; 1 chef de la section des transports (P-4) en fonctionnaire des transports (SM) ;

d) Changements structurels : i) suppression du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission et création du Service de la gestion des opérations et des ressources ; ii) création d'une équipe à Mossoul, qui serait installée à Erbil dans un premier temps et serait composée de membres du personnel du Bureau des affaires politiques, du Bureau des droits de l'homme, du Bureau de l'information et de la Section de la sécurité (voir [A/72/371/Add.10](#), par. 23, 24, 65, 92, 98 et 102).

12. Le Secrétaire général indique que le reclassement proposé d'un conseiller pour la problématique femmes-hommes (P-4) en conseiller principal pour la problématique femmes-hommes (P-5) permettrait notamment une coopération et des partenariats dans le cadre d'échanges de haut niveau avec des interlocuteurs gouvernementaux fédéraux et régionaux, ainsi qu'avec les organisations de la société civile qui participent à la mise en œuvre du plan d'action national relatif à la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité et appuient les cadres et dispositifs nationaux d'autonomisation des femmes et de promotion de l'égalité des sexes [ibid., par. 51 b)]. Le Comité consultatif note que, dans sa résolution [72/262](#) du 16 janvier 2018, l'Assemblée générale a décidé de créer un poste de conseiller principal pour la protection des femmes (P-5). Faute d'une répartition claire des responsabilités entre le conseiller principal pour la protection des femmes (P-5) et le conseiller principal pour la problématique femmes-hommes (P-5), le Comité estime que le reclassement proposé n'est pas justifié et présente un risque de chevauchement. **Le Comité consultatif recommande de ne pas approuver la proposition de reclasser de P-4 à P-5 le poste de conseiller pour la problématique femmes-hommes.**

13. En ce qui concerne la proposition de reclasser un poste de spécialiste des questions politiques (P-4) à Kirkouk en spécialiste des questions politiques (hors classe)/chef de bureau (P-5), le Secrétaire général explique que ce changement tient principalement au réaligement des relations hiérarchiques au sein de la structure de la Mission, dans laquelle les chefs de bureau relèvent directement du Chef de cabinet [ibid., par. 51 c)], et à la complexité grandissante de la situation politique dans la région. Tout en étant conscient des tensions politiques qui agitent la région de Kirkouk, le Comité consultatif note que le mandat de la Mission demeure le même et que le réaligement des relations hiérarchiques (selon lequel le spécialiste des questions politiques serait désormais subordonné à un fonctionnaire de rang supérieur de la classe D-2 et non plus D-1) ne justifie pas le reclassement proposé. **Le Comité consultatif recommande de ne pas approuver la proposition de reclasser de P-4 à P-5 le poste de spécialiste des questions politiques.**

Taux de vacance et postes temporaires vacants

14. Il est proposé de retenir les taux de vacance suivants : 8,0 % pour le personnel recruté sur le plan international ; 13,0 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; 11,0 % pour les agents locaux (ibid., par. 48). Selon les informations communiquées au Comité consultatif, les taux de vacance moyens appliqués en 2017 étaient les suivants : 12,4 % pour le personnel recruté sur le plan international ; 18,1 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; et 11,5 % pour les agents locaux. **Le Comité consultatif recommande d'appliquer des taux de vacance de 12,4 %, de 18,1 % et de 11,5 % aux prévisions de dépenses au titre respectivement du personnel recruté sur le plan international, des administrateurs recrutés sur le plan national et des agents locaux pour 2018. Les dépenses opérationnelles correspondantes devraient être ajustées en conséquence.**

15. Il ressort des informations communiquées au Comité consultatif que 66 postes temporaires étaient vacants au 24 avril 2018, dont 8 (1 P-3, 1 SM, 3 AN et 3 AL) depuis plus de deux ans. S'agissant de ces 8 postes temporaires, le Comité a également été informé : a) qu'il était proposé d'en supprimer 3 (1 P-3, 1 SM et 1 AN) ; b) que les candidats à 2 postes (1 AN et 1 AL) avaient été sélectionnés et que la procédure d'entrée en fonctions était en cours ; c) que les candidats à 3 postes (1 AN et 2 AL) avaient été sélectionnés mais que la procédure d'entrée en fonctions était subordonnée à l'approbation du budget. **Le Comité consultatif compte que tous les postes temporaires vacants seront pourvus dans les meilleurs délais.**

16. **Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 12, 13 et 14 ci-dessus, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant le tableau d'effectifs de la MANUI pour 2018.**

3. Dépenses opérationnelles

17. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour 2018 s'élèvent à 23 412 300 dollars, ce qui représente une diminution nette de 4 575 500 dollars (16,3 %) par rapport aux crédits ouverts en 2017. Cette baisse est principalement imputable à la réduction des dépenses afférentes aux installations et infrastructures (1 476 700 dollars), aux transports aériens (1 577 600 dollars) et aux communications (1 156 500 dollars).

Consultants

18. Les ressources demandées au titre des consultants pour 2018 se montent à 428 600 dollars, ce qui représente une hausse de 228 600 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2017. Ce montant permettrait de couvrir les services techniques et spécialisés à l'appui des activités opérationnelles de la Mission, notamment celles relatives aux questions politiques et électorales (383 300 dollars), ainsi que les services de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission (45 300 dollars) (ibid., par. 85). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, dans le cadre des activités autres que la formation dans le domaine de l'assistance électorale, trois consultants (un spécialiste de la sensibilisation du public, un spécialiste de la conception graphique et un spécialiste des médias) seraient engagés au niveau C pour des missions d'une durée de quatre mois chacune et d'un montant total de 165 984 dollars. Le Comité considère que les médias, la sensibilisation et la conception graphique ne relèvent pas des activités d'assistance

électorale essentielles et s'interroge à la fois sur la durée des missions et sur le niveau de rémunération des consultants. Il note également que le montant demandé au titre des services de formation doit notamment permettre de financer, à hauteur de 4 048 dollars, une formation sur l'arrêt du tabac, activité qui ne relève pas en soi de la formation professionnelle. **En conséquence, le Comité consultatif recommande de réduire de 68 580 dollars le montant des ressources demandées au titre des consultants pour 2018.**

Communications

19. Un montant de 3 976 600 dollars est demandé au titre des communications pour 2018, alors que le montant des dépenses a été respectivement de 2 762 300 dollars en 2016 et de 2 393 100 dollars en 2017. Ce montant permettrait surtout de financer les dépenses suivantes : l'achat et le remplacement de matériel radio, satellite, téléphonique et divers (1 050 800 dollars) ; les frais afférents à la communication par réseaux commerciaux (2 024 300 dollars) ; et le coût des services d'entretien du matériel et d'appui aux communications (460 600 dollars) (voir [A/72/371/Add.10](#), par. 102). Le Comité consultatif s'interroge sur le montant de 1 050 800 dollars demandé pour l'achat et le remplacement de matériel de communication, dans la mesure où la sous-utilisation des crédits constatée à la rubrique Communications pendant l'exercice biennal 2016/17 (5 411 600 dollars) résultait notamment d'un solde inutilisé de 2 333 100 dollars au titre de l'achat de matériel de communication. **En conséquence, le Comité consultatif recommande de réduire de 500 000 dollars le montant des ressources demandées au titre des communications pour 2018.**

20. **Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 18 et 19 ci-dessus, le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles pour 2018.**

III. Recommandation

21. **Le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général concernant les ressources nécessaires à la MANUI en 2018, sous réserve des observations et des recommandations formulées ci-dessus.**

Annexe I

Dépensées engagées dans le cadre de l'autorisation d'engagement de dépenses pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq au 28 février 2018

	Crédits alloués	Dépenses au 28 février 2018	Solde
I. Militaires et personnel de police			
2. Contingents			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	2 047 800,00		2 047 800,00
Frais de voyage (déploiement relève et rapatriement)	83 000,00	8 450,00	74 550,00
Indemnité de permission	38 600,00	157,0	38 443,00
Indemnité journalière	56 100,00	15 983,00	40 117,00
Indemnité de subsistance (missions)			
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité			
Rations	1 215 000,00	1 202 447,70	12 552,30
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur			
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome			
Transport et déploiement du matériel appartenant aux contingents	31 500,00		31 500,00
Total (rubrique 2)	3 472 000,00	1 227 037,70	2 244 962,30
Total (catégorie I)	3 472 000,00	1 227 037,70	2 244 962,30
II. Personnel civil			
5. Personnel recruté sur le plan international			
Traitements	14 044 500,00	4 956 834,54	9 087 665,46
Dépenses communes de personnel	13 567 900,00	4 455 940,72	9 111 959,28
Prime de danger	2 330 700,00	588 111,81	1 742 588,19
Heures supplémentaires			
Autres dépenses			
Total net (rubrique 5)	29 943 100,00	10 000 887,07	19 942 212,93
6. Personnel recruté sur le plan national			
Traitements	7 213 700,00	2 618 205,45	4 595 494,55
Dépenses communes de personnel	2 197 300,00	815 947,37	1 381 352,63
Prime de danger	1 002 100,00	388 330,55	613 769,45
Heures supplémentaires	37 500,00	185,80	37 314,20
Autres dépenses			
Total net (rubrique 6)	10 450 600,00	3 822 669,17	6 627 930,83
9. Personnel fourni par des gouvernements			

	<i>Crédits alloués</i>	<i>Dépenses au 28 février 2018</i>	<i>Solde</i>
Indemnité de subsistance (missions)			
Frais de voyage (affectation et rapatriement)			
Total (rubrique 9)			
Total (catégorie II) (déduction faite des contributions du personnel)	40 393 700,00	13 823 556,24	26 570 143,76
III. Dépenses opérationnelles			
11. Consultants			
Consultants recrutés à des fins autres que la formation	198 000,00	84 223,82	113 776,18
Total (rubrique 11)	198 000,00	84 223,82	113 776,18
12. Voyages			
Voyages effectués à des fins autres que la formation	330 800,00	79 747,56	251 052,44
Voyages au titre de la formation	37 700,00	10 577,30	27 122,70
Total (rubrique 12)	368 500,00	90 324,86	278 175,14
13. Installations et infrastructures			
Achat de locaux préfabriqués, de logements et de matériel de réfrigération		1 149,00	(1 149,00)
Achat de matériel de génie		179 472,73	(179 472,73)
Achat de groupes électrogènes et de matériel électrique		260,0	(260,00)
Achat de matériel de traitement des eaux et de distribution du carburant		136,0	(136,00)
Achat de mobilier de bureau			
Achat de matériel de bureau			
Achat de matériel de sûreté et de sécurité		3 190,00	(3 190,00)
Location de locaux	96 100,00	78 000,00	18 100,00
Location de matériel de bureau			
Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	704 600,00	236 049,49	468 550,51
Services d'entretien	598 100,00	78 161,42	519 938,58
Services de sécurité	250 000,00	287 066,61	(37 066,61)
Services d'aménagement et de rénovation		187 021,89	(187 021,89)
Services d'architecture et de démolition			
Articles de papeterie et fournitures de bureau	35 000,00	6 889,96	28 110,04
Pièces de rechange et fournitures		1 070,38	(1 070,38)
Fournitures pour la défense des périmètres	54 300,00	24 414,00	29 886,00
Carburants et lubrifiants	330 600,00	375 508,18	(44 908,18)
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	36 000,00	104,9	35 895,91
Total (rubrique 13)	2 104 700,00	1 458 493,75	646 206,25
14. Transports terrestres			

	<i>Crédits alloués</i>	<i>Dépenses au 28 février 2018</i>	<i>Solde</i>
Achat de véhicules			
Achat de matériel pour les ateliers de réparation des véhicules			
Location de véhicules		33,33	(33,33)
Réparations et entretien	71 700,00	26 701,17	44 998,83
Assurance responsabilité			
Pièces de rechange	87 500,00	12 574,66	74 925,34
Carburants et lubrifiants	95 000,00	13 070,92	81 929,08
Total (rubrique 14)	254 200,00	52 380,08	201 819,92
15. Transports aériens			
Matériel et fournitures			
Services		1 200,00	(1 200,00)
Redevances d'atterrissage et de manutention au sol	90 000,00	68 857,03	21 142,97
Indemnité de subsistance des équipages			
Carburants et lubrifiants	260 000,00	43 366,64	216 633,36
Assurance responsabilité			
Pièces de rechange			
<i>Avions</i>			
Location et exploitation	1 172 400,00	1 135 474,20	36 925,80
<i>Hélicoptères</i>			
Location et exploitation			
Total (rubrique 15)	1 522 400,00	1 248 897,87	273 502,13
16. Transports maritimes ou fluviaux			
Achat de navires			
Location et exploitation			
Assurance responsabilité			
Pièces de rechange, réparations, entretien et fournitures			
Carburants et lubrifiants			
Total (rubrique 16)			–
17. Communications			
Achat de matériel de communications		7 500,00	(7 500,00)
Communications par réseaux commerciaux	649 800,00	57 068,16	592 731,84
Services d'entretien du matériel et d'appui aux communications	94 800,00	6 820,00	87 980,00
Pièces de rechange		100,0	(100,00)
<i>Information</i>			
Achat de matériel d'information			
Services d'information, impression et reproduction		3 753,22	(3 753,22)
Location de matériel			

	<i>Crédits alloués</i>	<i>Dépenses au 28 février 2018</i>	<i>Solde</i>
Fournitures et entretien		123,58	(123,58)
Abonnements	23 000,00	24 840,00	(1 840,00)
Total (rubrique 17)	767 600,00	100 204,96	667 395,04
18. Informatique			
Achat de matériel		—	
Achat de progiciels et de licences, redevances et location de logiciels	26 500,00	26 516,95	(16,95)
Services informatiques		368 165,00	(368 165,00)
Location de matériel			
Entretien et réparation du matériel		51 956,33	(51 956,33)
Pièces de rechange et fournitures	117 800,00	696,41	117 103,59
Total (rubrique 18)	144 300,00	447 334,69	(303 034,69)
19. Santé			
Achat de matériel		20 376,15	(20 376,15)
Services médicaux		2 542,37	(2 542,37)
Fournitures médicales	150 000,00	(488,24)	150 488,24
Total (rubrique 19)	150 000,00	22 430,28	127 569,72
21. Fournitures, services et matériel divers			
Détente et loisirs			
Services de détection des mines et de déminage			
Matériel de détection des mines et de déminage			
Cartes opérationnelles			
Uniformes, drapeaux et autocollants		4 530,00	(4 530,00)
Honoraires, fournitures et services liés à la formation	50 000,00	320,0	49 680,00
Réceptions officielles			
Dépenses de représentation diverses	22 500,00	—	22 500,00
Audit externe			
Assurances générales			
Frais bancaires		192,41	(192,41)
Demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements			
Fret et dépenses connexes diverses	50 000,00	51 375,59	(1 375,59)
Rations et autres	80 000,00		80 000,00
Pertes de change			
Services divers	773 800,00	550 031,49	223 768,51
Total (rubrique 21)	976 300,00	606 449,49	369 850,51

	<i>Crédits alloués</i>	<i>Dépenses au 28 février 2018</i>	<i>Solde</i>
22. Projets à effet rapide			
Projets à effet rapide			
Total (rubrique 22)			
Total (catégorie III)	6 486 000,00	4 110 739,80	2 375 260,20
Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)	50 351 700,00	19 161 333,74	31 190 366,26

Annexe II

Changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq en 2018

<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes temporaires</i>	<i>Catégorie/ classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Lieu</i>
Création de postes	11	1 P-5	Chef de la gestion des opérations et des ressources	Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (Appui à la Mission)	Erbil
		1 P-4	Spécialiste des droits de l'homme	Bureau des droits de l'homme	Mossoul
		1 P-4	Spécialiste des questions politiques	Bureau des affaires politiques	Mossoul
		1 P-4	Spécialiste des affaires civiles	Groupe de la coordination (Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires)	Bagdad
		2 AN	Attaché de recherche-analyste	Groupe conjoint de l'analyse	Bagdad
		1 AN	Spécialiste du suivi et de l'évaluation/administrateur de programmes	Groupe de la coordination (Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires)	Bagdad
		1 AL	Assistant administratif	Bureau des affaires politiques	Mossoul
		1 AL	Assistant d'information	Bureau de l'information	Mossoul
		2 AL	Chauffeur	Section du transport de surface	Erbil
Suppression de postes	(26)	1 P-5	Chef adjoint de l'appui à la Mission	Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission	Erbil
		1 P-4	Assistant spécial	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	Bagdad
		1 P-4	Spécialiste des affaires humanitaires	Groupe de la coordination (Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires)	Erbil
		1 P-3	Spécialiste de la planification	Bureau du Chef de l'appui à la Mission	Bagdad
		14 SM	Agent de protection rapprochée	Section de la sécurité	Bagdad
		3 SM	Officier de la sécurité	Section de la sécurité	Bassora
		1 SM	Officier de la sécurité	Section de la sécurité	Bagdad
		1 AN	Spécialiste des affaires humanitaires	Groupe des opérations sur le terrain (Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires)	Bagdad

<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes temporaires</i>	<i>Catégorie/ classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Lieu</i>
Transferts de postes		1 AL	Assistant à la sécurité	Section de la sécurité	Bassora
		1 AL	Assistant à la sécurité incendie	Section de la sécurité	Bassora
		1 AL	Assistant informaticien	Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	Kirkouk
	–	1 P-5	Spécialiste hors classe des questions politiques/chef de bureau	Du Bureau des affaires politiques au Bureau du Chef de cabinet	Kirkouk
		1 P-4	Coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain	Du Département de la sûreté et de la sécurité (Siège) à la Section de la sécurité (Iraq)	Bagdad
		1 P-4	Responsable des ressources humaines	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de l'appui à la Mission	Bagdad
		2 SM	Spécialiste des ressources humaines	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de l'appui à la Mission	Bagdad
		3 SM	Assistant chargé des ressources humaines	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de l'appui à la Mission	Bagdad
		1 SM	Assistant administratif	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources	Erbil
		1 AN	Spécialiste des questions de qualité de vie	Du Groupe du soutien psychosocial à la Section des ressources humaines	Bagdad
		3 AL	Assistant (liaison)	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources	Erbil
		1 AL	Assistant (voyages)	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources	Erbil
Reclassements de postes		5 AL	Assistant chargé des ressources humaines	Du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission au Bureau du Chef de l'appui à la Mission	Bagdad
		1 P-4 à P-5	Reclassement d'un poste de conseiller pour la problématique femmes-hommes (P-4) en poste de conseiller principal pour la problématique femmes-hommes (P-5)	Groupe de la problématique femmes-hommes	Bagdad

<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes temporaires</i>	<i>Catégorie/ classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Lieu</i>
		1 P-4 à P-5	Reclassement d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4) en poste de spécialiste hors classe des questions politiques/chef du bureau de Kirkouk	Bureau des affaires politiques	Kirkouk
		1 P-4 à P-5	Reclassement d'un poste de coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain en poste de conseiller adjoint pour la sécurité (P-5)	Section de la sécurité	Bagdad
		1 P-4 à SM	Reclassement d'un poste de chef des transports (P-4) en poste de fonctionnaire chargé des transports (SM)	Section du transport de surface	Bagdad
		1 SM à P-3	Reclassement d'un poste d'agent de protection rapprochée (SM) en poste de coordonnateur de la protection rapprochée (P-3)	Section de la sécurité	Bagdad
Variation nette	(15)				
Postes temporaires approuvés pour 2017	868	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 57 P-4, 53 P-3, 7 P-2, 207 SM, 116 AN, 402 AL			
Postes temporaires approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/262	868	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 17 P-5, 56 P-4, 53 P-3, 7 P-2, 207 SM, 116 AN, 402 AL			
Postes temporaires proposés pour 2018	853	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 20 P-5, 53 P-4, 53 P-3, 7 P-2, 189 SM, 118 AN, 403 AL			

Abréviations : AL = agent local ; AN = administrateur recruté sur le plan national ; SGA = secrétaire général adjoint ; SM = agent du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général.